ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 95709

Texte de la question

M. Claude Goasguen interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les raisons qui ont conduit la France à voter en faveur d'une résolution du conseil exécutif de l'UNESCO visant à nier tous lien historique entre le peuple juif et plusieurs sites sacrés à Jérusalem. Cette nouvelle a suscité beaucoup de réprobations, au-delà même de la communauté juive, chez ceux pour lesquels l'histoire ne peut faire l'objet de falsifications aussi grossières. Beaucoup ont eu le sentiment que la France ne semblait même plus en mesure d'imposer la vérité historique à l'UNESCO, à l'inverse des autres pays occidentaux, devant la pression de certains États musulmans les plus extrémistes. Il lui demande de lui exposer, de manière motivée, les raisons qui ont poussé la France à voter en faveur de cette résolution scandaleuse.

Texte de la réponse

Comme elle l'a déjà fait par le passé, la France a voté ce texte, avec d'autres pays européens, pour marquer son attachement au statu quo prévalant sur les lieux saints à Jérusalem, qui appartiennent à tous les croyants, juifs, chrétiens et musulmans. Alors que le Proche et le Moyen-Orient traversent une période de grandes tensions, c'est là une exigence absolue. Jamais la France ne remettra en cause la présence et l'histoire juive à Jérusalem. Elle regrette les formulations malheureuses dans la résolution qui ont pu le laisser penser et qui ont suscité des incompréhensions. Le Président de la République, le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères et du développement international, ont réaffirmé cette position constante de la France. Le ministre des affaires étrangères et du développement international comprend l'extrême sensibilité de cette question. La prochaine résolution qui sera discutée lors du conseil exécutif de l'UNESCO au mois de novembre fera l'objet d'une attention particulière. La France n'apportera pas son vote à un texte qui s'écarterait des principes énoncés ci-dessus. La France restera mobilisée pour avancer vers une paix juste et durable au Proche-Orient. C'est l'esprit de l'initiative que la France a lancée, avec le soutien d'un grand nombre de partenaires.

Données clés

Auteur : M. Claude Goasguen
Circonscription : Paris (14e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95709
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 mai 2016, page 3897
Réponse publiée au JO le : 14 juin 2016, page 5302